Image not found or type unknown

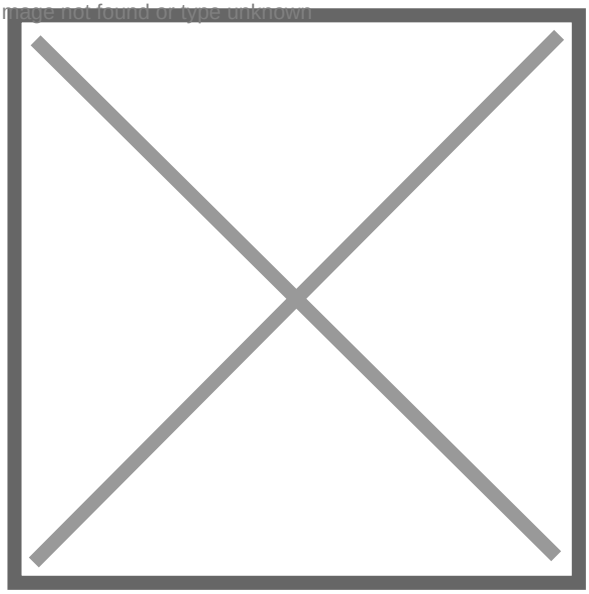

# Achat d'une cuisine integree

Par **zinck suzanne**, le **19/12/2009** à **09:00**

Bonjour,

lorsque vous achetez une cuisine dans une zone industrielle, chez des specialistes, que vous signez une commande ; le vendeur a-t-il le droit de vous demandez immediatement un chèque ou votre carte de crédit ?

de plus , il est spécifié qu'aucune demande d'annulation ne sera acceptée, mais nous n'avions pas les cotes exactes de notre cuisine, il s'agit d'un achat d'une maison vide, et nous n'avions pas en tête la configuration exacte de la cuisine.

De qui fait qu'ils nous ont fait un schéma sur ordinateur très flatteur en nous disant qu'un metreur interviendra. le problème c'est qu'il n'y a aucun rangement ou très peu, le prix nous parait abusif, et surtout, la pression exercée sur nous était très forte.
que faire ?

merci de bien vouloir nous donner votre avis.

Cordialement.

Par **jeetendra**, le **19/12/2009** à **12:48**

DGCCRF
BP 54
26 C, Boulevard du Président Wilson

67067 STRASBOURG Cedex
Tél. 03 88 14 32 00

Bonjour, contactez lundi la Dgccrf à Strasbourg, ils tiennent des permanences juridiques et vous diront si vos droits de consommateurs ont été bafoués par ce professionnel, bon samedi à vous.

Copyright © 2024 Experatoo.com - Tous droits réservés